

**RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle des Cérémonies de la Mairie le

Jeudi 19 juin 2025 à 19 h 30

Affiché le 13 juin 2025

Ordre du jour

INTERCOMMUNALITÉ

1. Nombre de délégués communautaire et répartition des sièges par commune pour la mandature 2026/2032 – Accord local

FINANCES

2. Don de l'association des Amis de l'Eglise pour les travaux de restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption
3. Budget principal : décision modificative numéro 1
4. Restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption : plan de financement travaux du clocher et de la flèche
5. Avenant à la convention réhabilitation d'un local commercial et deux logements locatifs sociaux

ENFANCE ET JEUNESSE

6. Règlement de l'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.)
7. Tarifs de l'A.L.S.H.
8. Règlement du restaurant scolaire
9. Tarifs du restaurant scolaire

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR RECRUTER DES AGENTS
CONTRACTUELS**

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.